

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE L'ÉQUIPEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER

**Décision du 7 avril 2006 portant agrément d'experts
en application de l'article R.* 118-2-4 du code de la voirie routière**

NOR : EQUR0600706S

Par décision du ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer en date du 7 avril 2006, sont agréées en qualité d'experts pouvant établir les rapports de sécurité prévus aux articles L. 118-1 et L. 118-2 du code de la voirie routière les personnes suivantes :

- M. Marc Habart.
- M. Pierre Kohler.
- M. Michel Legrand.
- M. Emmanuel Ruffin.
- M. Yves Trottet.
- M. Raymond Vaillant.
- M. Jean-Michel Vergnault.
- M. Pierre Vittoz.